

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2015

Le 13 octobre 2015 à 20h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Dominique DROUET, Maire.

Etaient présents : Patrick BREBION, René COSNARD, Joël DEROUIN, Peggy MAILLARD, Denis MORTIER, Sébastien MORTIER (arrivé à 21h), Sonia QUENTIN,

Etaient absents excusés : Françoise FORGEARD (procuration à Patrick BREBION), Laurent COEURET, Christelle COLAS

Date de convocation : 9 octobre 2015

Date d'affichage des décisions : 27 octobre 2015

Denis MORTIER a été élu secrétaire

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2015

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 8 septembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

1. AVIS ENQUETE PUBLIQUE EARL BLOTTIPIG

Après avoir pris connaissance des documents constituant le dossier de demande de l'EARL BLOTTIPIG pour l'extension d'un élevage porcin situé « la Blottière » situé sur le territoire de la commune de Maisoncelles, Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il doit formuler un avis sur ce dossier et demande s'il y a des remarques ou des réserves à notifier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés (8 votes), et sans la présence de Mr Sébastien MORTIER, émet un avis favorable à la demande d'extension de l'élevage porcin de l'EARL BLOTTIPIG.

2. REVALORISATION LOYER COMMUNAL

Logement communal 5 rue de l'Ecole

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'examiner la revalorisation du loyer du logement 5 rue de l'école, le bail de ce dernier ayant été re-signé en novembre 2014.

Après étude de l'indice de référence des loyers fourni par l'INSEE pour le deuxième trimestre 2015, il s'avère que l'augmentation nationale des loyers de 0,08% ne génère pas de revalorisation du loyer communal.

3. CIMETIERE

Concernant l'aménagement du jardin du souvenir dans le cimetière communal, Mr le Maire propose au Conseil Municipal, la création d'une commission en charge d'établir un cahier des charges pour demander des devis.

Après discussion, la commission Cimetière se compose de René COSNARD, Françoise FORGEARD, Joël DEROUIN et Denis MORTIER.

4. TRAVAUX

Entrée salle du Conseil

Afin de faciliter l'entrée de la mairie aux personnes à mobilité réduite, Mr le Maire présente le devis de l'entreprise GAUDIN pour la réfection du seuil d'entrée de la salle du conseil et pour un montant H.T. de 1.482,20

Après discussion, le Conseil Municipal décide de demander deux autres devis et reporte ce point à un conseil ultérieur.

Rénovation de la Salle polyvalente

Des devis ont été demandés à 4 entreprises. Tous n'ont pas été réceptionnés.

Le Conseil Municipal décide de reporter ce point à un prochain conseil.

Cour de l'école

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait peut-être nécessaire de revoir le revêtement de la cour de l'ancienne classe.

Le Conseil Municipal, après discussion, autorise Mr le Maire à demander des devis et décide de prévoir la suite des travaux du préau mardi 20 octobre à 18h.

Voirie

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de réfection des chemins de randonnées prévus sont achevés.

5. CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que la cérémonie de la commémoration du 11 novembre se déroulera au Monument aux Morts comme les années précédentes.

Le rassemblement aura lieu à 11h30 devant la mairie. Une gerbe sera déposée au cimetière.

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera offert à la salle polyvalente, suivi d'un repas gratuit.

6. QUESTIONS DIVERSES

Dérogation scolaire

Mr le Maire informe le Conseil qu'il a reçu une demande de dérogation scolaire pour l'école de Bouloire (entrée en maternelle) pour janvier 2016.

Après discussion, le Conseil Municipal, vu le manque d'éléments de la demande (place disponible ? rentrée effective en janvier ?) décide de demander un supplément d'informations et de reporter ce point au prochain conseil

Commission Travaux/Bâtiments

Mr le Maire demande à la réunion Travaux/Bâtiments de prévoir une visite de l'ensemble des bâtiments en prévision du budget investissement 2016.

Le Conseil Municipal, après discussion fixe la date au 21 novembre prochain.

Accueil des réfugiés

Mr le Maire propose une discussion. Le Conseil Municipal pense qu'au niveau de la commune, il est plus opportun d'organiser une collecte de biens matériels (vêtements, meubles) et de se rapprocher d'un collectif en cours de création au sein de la Communauté de Communauté du Pays Bilurien.

Elections régionales des 6 et 13 décembre

Mr le Maire propose de commencer à prévoir les tours de permanence au bureau électoral.

Eclairage public

Des dysfonctionnements ont été constatés. Une vérification de l'ensemble des candélabres va être demandé à ERS.

Prochain conseil municipal

Mardi 3 novembre à 20h

La séance est levée à 21h30

